

Communiqué de presse  
Paris, le 1<sup>er</sup> octobre 2019

## ENQUÊTE OPINIONWAY POUR L'AGIRC-ARRCO

4<sup>ÈME</sup> EDITION DES RENDEZ-VOUS DE LA RETRAITE > 30 SEPTEMBRE AU 5 OCTOBRE 2019

# Plus d'un Français sur 2 âgé de moins de 50 ans a besoin d'aide pour y voir plus clair sur sa retraite

A l'occasion de la 4<sup>e</sup> édition nationale des Rendez-vous de la retraite, l'Agirc-Arrco publie une enquête inédite sur le niveau de connaissance des Français quant à leur retraite. Cette enquête menée par OpinionWay auprès des Français âgés de 18 ans et plus confirme le besoin plus important chez les plus jeunes d'être accompagné pour s'y retrouver.

- **1/3 des Français (36%) ont besoin d'aide pour comprendre les modalités de leur retraite (âge de départ, niveau de pension...)**

Cette situation est partagée par un peu **plus de la moitié (56%) des Français âgés de moins de 50 ans**, dont **65% des 25-34 ans et par 46% des femmes**.

La plupart des Français s'informent des modalités de leur retraite tardivement. **Seuls 9% des personnes âgées entre 50 et 54 ans disent savoir exactement où elles en sont** par rapport à leur retraite, 50% à peu près. Près de 40% ont besoin d'aide dans la compréhension de leurs droits.

- **Près de 6 Français sur 10 ne connaissent pas les outils d'aide au calcul de droits proposés gratuitement par les régimes de retraite**

Les régimes de retraite offrent de nombreux services et outils d'aide à la décision à l'instar du simulateur M@rel, permettant d'estimer le montant de sa future retraite en fonction de sa situation personnelle. Ces services sont accessibles gratuitement mais seules 2 personnes interrogées sur 10 les utilisent. La raison est qu'ils sont peu connus du public, notamment des plus jeunes. **66% des personnes âgées de moins de 50 ans ne les connaissent pas**. S'ils sont connus par plus de la moitié des actifs âgés entre 50 et 64 ans (59%), ils ne sont utilisés que par 39% d'entre eux.

- **Plus d'un jeune sur deux est prêt à les utiliser**

**Les plus jeunes (18-34 ans) se disent en majorité prêts à utiliser ces outils d'aide à la décision**. Ils sont, en effet, un moyen dès le premier emploi de connaître ses droits à la retraite et d'évaluer, tout au long de la carrière, l'impact de ses choix personnels et professionnels, des événements de vie sur sa retraite future (congé parental, temps partiel, chômage, reconversion, création d'entreprise...).

### >> Les Rendez-vous de la retraite – 30 septembre au 5 octobre 2019

La 4<sup>e</sup> édition des Rendez-vous de la retraite organisée dans toute la France du lundi 30 septembre au samedi 5 octobre est l'occasion pour les actifs, quel que soit leur âge, de mieux s'informer sur leur retraite. Sur internet et dans plus d'une centaine de centres d'information répartis dans toute la France, les conseillers retraite Agirc-Arrco répondent aux assurés, de tout âge, de manière personnalisée et gratuite. L'Agirc-Arrco va à la rencontre des actifs à travers la France pour répondre

à leurs besoins d'information. Les Rendez-vous de la retraite sont l'occasion unique d'aborder avec un conseiller ses choix et événements de vie et de carrière et d'anticiper leur incidence sur ses droits futurs. Pour connaître les horaires d'accueil, l'adresse des centres Agirc-Arrco et prendre rendez-vous, il suffit de se connecter sur le site [rdv-retraite.agirc-arrco.fr](http://rdv-retraite.agirc-arrco.fr) et sur l'application mobile Smart'Retraite

### **La méthodologie de l'étude**

Cette étude a été réalisée du 11 au 12 septembre 2019 par OpinionWay, pour le compte de l'Agirc-Arrco, auprès d'un échantillon de 1005 personnes représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus. L'échantillon a été constitué selon la méthode des quotas, au regard des critères de sexe, d'âge, de catégorie socioprofessionnelle, de catégorie d'agglomération et de région de résidence.

### **À propos de l'Agirc-Arrco**

L'Agirc-Arrco, le régime de retraite complémentaire obligatoire des salariés du secteur privé est piloté par les partenaires sociaux. Il repose sur les principes de répartition et de solidarité entre les générations. 18,5 millions de salariés cotisent à l'Agirc-Arrco avec leurs employeurs (1,7 million d'entreprises) pour constituer leurs droits futurs. 12,6 millions de retraités perçoivent chaque mois une allocation de retraite complémentaire Agirc-Arrco, pour un montant total annuel de versements s'élevant à plus de 79,4 milliards d'euros. Pour plus d'informations : [www.agirc-arrco.fr](http://www.agirc-arrco.fr)

### **Contacts presse**

**Agirc-Arrco • Virginie Belloir**

**Agence Oconnection**

**Valérie Hackenheimer • [vhackenheimer@oconnection.fr](mailto:vhackenheimer@oconnection.fr) • 06 12 80 35 20**

**Amélie TESTA • [atesta@oconnection.fr](mailto:atesta@oconnection.fr) • 06 69 24 81 17**